

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Saga Select - Global Investment Grade Bond Fund (le « Compartiment »)

un compartiment de Saga Select (le « Fonds ») A (EUR) (LU0350222104) (la « Classe »)

Le Fonds a nommé FundPartner Solutions (Europe) S.A. comme société de gestion.

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment est destiné aux investisseurs qui souhaitent investir dans un portefeuille diversifié d'obligations ayant un rating de niveau « investment grade ». Ce type de compartiment est adapté aux investisseurs souhaitant participer à l'évolution des marchés à travers un portefeuille d'investissement offrant une exposition obligataire conservatrice diversifiée pour une durée de placement supérieure à 2 ans. Le compartiment est géré activement et n'est pas géré par référence à un indice. L'indice SOFR est uniquement utilisé pour le calcul de la commission de performance (versée au gestionnaire). Le compartiment n'utilise pas cet indice à des fins de comparaison de sa performance ni pour le reproduire. Ainsi, le compartiment n'est en aucun cas contraint par l'indice ni sa composition. Le degré de déviation par rapport à l'indice peut être total ou significatif.

De manière générale, le compartiment entend pouvoir faire profiter les investisseurs du rendement ainsi que du potentiel d'appréciation éventuel d'actifs obligataires « investment grade ».

Ces investissements pourront être faits dans tous les marchés et en toutes monnaies tout en recherchant une croissance du capital à moyen terme dans la monnaie de référence.

Le compartiment investira principalement dans des obligations et tout autre titre de créance dont le credit rating sera considéré comme « investment grade », et ce au moyen de :

- tout investissement direct ;
- tout investissement via des OPC et/ou des OPCVM, dont l'objectif principal est d'investir dans des instruments entrant dans le cadre de l'objectif principal du compartiment.

Le gestionnaire pourra sélectionner la qualité de crédit des investissements ou des émetteurs sur bases des mesures d'agences de ratings reconnues ou de qualité équivalente selon ses propres investigations. Tout en restant en ligne avec la politique d'investissement principale mentionnée ci-haut, en cas de dégradation de la qualité de crédit de l'investissement postérieure à son acquisition, le gestionnaire s'autorise à le conserver dans le portefeuille et à le revendre sur base discrétionnaire dans le meilleur intérêt des actionnaires, en fonction des conditions de marchés et/ou de ses propres prévisions.

Le choix des investissements ne sera pas limité à un secteur géographique (y compris les pays émergents), à un secteur d'activité économique particulier ni à une devise donnée. Toutefois, en fonction des conditions de marché, les investissements pourront être focalisés sur un seul pays ou un nombre réduit de pays et/ou un secteur d'activité économique et/ou une devise. Il est entendu que selon les opportunités de marché, les investissements dans des pays émergents pourront représenter une partie importante des actifs du compartiment jusqu'à hauteur de 49% de ses actifs nets.

Sur une base accessoire (maximum 49% des actifs nets), le compartiment pourra également investir dans d'autres actifs éligibles tels que spécifiés au chapitre « Restrictions d'investissement et techniques et instruments » du prospectus comme des valeurs mobilières, d'autres OPC (et/ou OPCVM) et des liquidités (y inclus les dépôts).

Le Gestionnaire veillera néanmoins à limiter les investissements dans d'autres OPC (et/ou OPCVM) à maximum 10% des actifs nets.

Dans un but de couverture ou d'investissement, et dans les limites des restrictions d'investissement décrites dans le corps du Prospectus, le compartiment pourra utiliser tout type d'instruments financiers dérivés traités sur un marché réglementé et/ou traités de gré à gré (OTC) à condition d'être contractés avec des institutions financières de premier ordre spécialisées dans ce type d'opérations. En particulier, le compartiment pourra, entre autres mais pas exclusivement, investir dans des futures, options, et des contrats à terme ayant un sous-jacent autorisé par la Loi ainsi que la politique d'investissement du compartiment, entre autres, des devises (y inclus « non-delivery forwards »), des taux d'intérêts, des valeurs mobilières, un panier de valeurs mobilières, des indices et des organismes de placement collectif.

L'engagement résultant des opérations sur instruments financiers dérivés contractés dans un but autre que de couverture ne doit en principe pas dépasser 100% des actifs nets du compartiment.

Fréquence des opérations de souscription et de rachat

Vous pouvez acheter et vendre vos actions le jour de calcul de la valeur nette d'inventaire (« VNI ») qui est chaque mardi (si férié, le premier jour ouvrable suivant), ainsi que le dernier jour ouvrable de l'année.

Les ordres d'achat et de vente doivent être envoyés à la Société de Gestion au plus tard à 16h00 (heure de Luxembourg) le jour ouvrable précédant le jour de calcul de la VNI.

Politique de distribution

Les actions de cette Classe sont des actions de capitalisation. La distribution de dividendes n'est pas envisagée.

Devise

La devise de cette Classe est EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment est destiné aux investisseurs désirant investir pour une durée supérieure à 2 ans.

Minimum de souscription et/ou de détention

La souscription initiale minimale est de 100.000 EUR.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



Avis de non-responsabilité concernant les risques

- Le profil de risque actuel repose sur des données historiques et ne saurait constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce Compartiment.

- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

- La catégorie de risque la plus basse, qui correspond au niveau 1, n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

- Le Compartiment ne fournit aucune mesure de garantie du capital ou de protection des actifs.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le portefeuille de ce Compartiment se compose essentiellement de titres de créance de tous types de qualité investment grade libellés en USD. Par conséquent, le profil risque/rendement du Compartiment devrait correspondre à une catégorie de risque moyen à faible sur l'échelle risque-rendement.

Risques additionnels

• **Risques de liquidité** : le Compartiment peut investir une partie de ses

actifs dans des titres moins liquides. Il s'agit de titres difficiles à vendre ou à échanger contre des liquidités et qui peuvent sensiblement perdre de leur valeur dans certaines conditions de marché. Par ailleurs, ces titres ne peuvent être cédés rapidement en raison de l'absence d'investisseurs ou de spéculateurs disposés à les acquérir dans des délais brefs.

• **Risques de contrepartie** : le Compartiment peut conclure diverses transactions avec des partenaires contractuels. En cas d'insolvabilité d'un partenaire contractuel, celui-ci ne peut plus régler, ou peut ne régler qu'en partie, ses dettes envers le compartiment.

• **Risques de crédit** : Le compartiment peut investir une part importante de ses actifs en titres de créance. Les émetteurs de ces titres de créance peuvent devenir insolubles, auquel cas les titres perdent tout ou partie de leur valeur.

• **Risques liés à l'utilisation d'instruments financiers dérivés** : le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés pouvant créer un effet de levier financier, ce qui peut entraîner des fluctuations importantes de la valeur du compartiment. L'effet de levier créé par certains types de transactions, notamment sur des dérivés, peut limiter la liquidité du Compartiment et l'obliger à liquider des positions à des moments défavorables ou l'empêcher d'une autre façon d'atteindre l'objectif prévu.

Il y a effet de levier lorsque l'exposition économique créée par le recours aux instruments financiers dérivés est supérieure au montant investi, de sorte que le Compartiment est exposé à une perte supérieure à l'investissement initial.

• **Risques opérationnels** : le Compartiment peut être victime de fraude ou d'actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs commises par les employés de la société de gestion ou par des tiers externes, ou peut souffrir d'événements externes, comme par exemple des catastrophes naturelles.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	3.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.46%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Payée au gestionnaire annuellement et égale à 10.00% de la différence de la performance entre la valeur nette d'inventaire et le SOFR de la devise de référence, défini annuellement le 1er jour de chaque exercice.
---------------------------	--

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

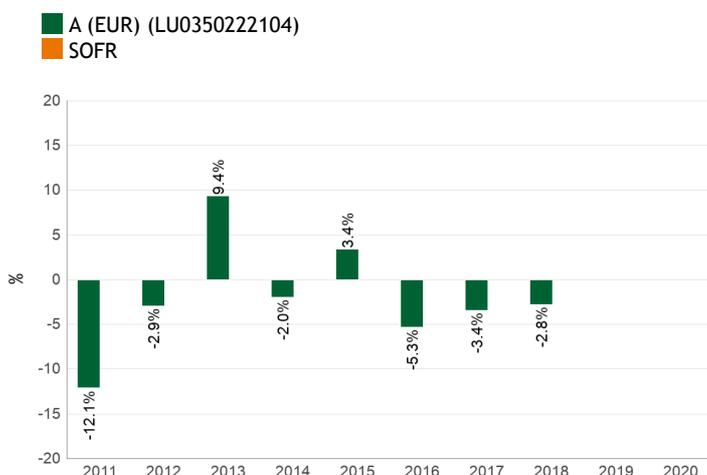
Les frais d'entrée et de sortie réels sont disponibles auprès de votre conseiller ou distributeur.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut:

- les commissions de performance (si applicable)
- le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour tous renseignements supplémentaires sur les frais, veuillez vous reporter à la section du prospectus du Compartiment qui traite des frais ; ce prospectus est disponible à l'adresse www.sagaselect-am.com ou auprès de la Société de Gestion.

Performances passées



Veuillez prendre note que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les performances passées présentées incluent les frais. Les frais d'entrée/de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

La Classe a été lancée le 21/07/2008.

La classe était dormante depuis 2019.
La performance passée a été calculée en EUR.

Informations pratiques

Siège social du Fonds

15 Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Société de Gestion

FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15 Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Dépositaire

Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Informations supplémentaires

Des renseignements plus complets sur ce Compartiment, notamment le prospectus complet et les rapports annuel et semestriel dans leur version la plus récente, les statuts ainsi que les informations clés pour l'investisseur, peuvent être obtenus sans frais auprès de la Société de Gestion et des distributeurs ou en ligne aux adresses www.sagaselect-am.com et www.fundsquare.net.

Les détails de la politique de rémunération mise en place par la société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet www.group.pictet/fps. Les actionnaires du Compartiment peuvent obtenir gratuitement et sur simple demande un exemplaire papier de la synthèse de la politique de rémunération.

Publication des prix

La VNI est publiée une fois par semaine et est disponible en ligne aux adresses www.sagaselect-am.com et www.fundsquare.net et également auprès de la société de gestion.

Législation fiscale

Le Fonds est soumis à la législation et la réglementation fiscales du Luxembourg. Votre pays de résidence peut avoir une incidence sur vos investissements. Pour des renseignements plus complets, veuillez

consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Conversion entre Fonds

Les actionnaires peuvent demander la conversion de toute action d'un Compartiment en actions d'un autre Compartiment, sous réserve que les conditions requises pour accéder à la catégorie, au type ou au sous-type d'actions cibles soient remplies pour ce Compartiment, sur la base de leur VNI respective calculée le jour de calcul de la VNI suivant la réception de la demande de conversion.

Les frais de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire comme indiqué dans le prospectus.

Pour des renseignements plus détaillés sur la manière d'effectuer des arbitrages entre Compartiments, veuillez vous référer, dans le prospectus, à la section sur l'arbitrage entre Compartiments, qui est disponible à l'adresse www.sagaselect-am.com.

Informations spécifiques

Le présent document d'information clé pour l'investisseur décrit la Classe d'un Compartiment du Fonds. D'autres catégories de classes existent pour ce Compartiment. Pour tous renseignements supplémentaires sur ces autres classes, veuillez vous reporter au prospectus et aux rapports périodiques qui sont préparés pour l'ensemble du Fonds.

La loi impose que les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment soient séparés, ce qui signifie que les performances des actifs des autres Compartiments n'influencent pas celles de votre investissement.